

Conditions d'utilisation du contenu du cours

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



MOOC « Sons, communication & parole »

LE PRINCIPE DE PERTINENCE

Université Toulouse – Jean Jaurès
14/03/2018

Le principe de pertinence est fondamental. Il permet de distinguer ce qui est essentiel, parce que distinctif, dans chaque langue ou chaque usage, et ce qui est accessoire, c'est-à-dire déterminé par le contexte ou certaines circonstances.

La phonologie dégage tous les faits phoniques à partir du critère de pertinence.

Elle les hiérarchise selon leur fonction dans la langue. Ainsi, le contingent ne s'impose jamais au détriment de l'essentiel. Par exemple :

- pour certains Français, il y a 2 phonèmes /a/ antérieur et /ɑ/ postérieur là où le toulousain ne connaît que la réalisation antérieure ;
- l'articulation de la consonne [k] dépend de la voyelle suivante : son point d'articulation est plus avancé dans kilo que dans courage, ce qui n'a aucune incidence en français où il y a un seul phonème /k/, mais joue un rôle en esquimau où le locuteur choisit l'un ou l'autre selon ce qu'il veut dire ; en esquimau, il y a donc deux phonèmes ;
- en français, on distingue très bien /t/ et /d/ dans douche et touche, donc 2 phonèmes, mais un seul phonème dans certaines communautés linguistiques en Polynésie où les locuteurs prononcent indifféremment [t] ou [d] selon le contexte ou l'humeur (Ces deux exemples sont empruntés à A. Martinet *La linguistique synchronique*, Paris, PUF, 1974).

Décrire une langue, ce n'est pas dégager tous les traits physiques, mais dégager la pertinence, qui correspond à la réalité exprimée par les habitudes linguistiques de telle ou telle communauté. La pertinence permet de :

- compter le nombre de phonèmes distincts dans la langue ou l'usage considéré ;
- compter le nombre de phonèmes successifs dont un mot est composé. Ainsi, les locuteurs de langues comportant des diphtongues –voyelles à double timbre- ou des affriquées –consonnes combinant une explosion suivie d'une friction- les traitent comme une seule unité sonore là où les Français perçoivent deux sons successifs: comme dans le mot anglais *flight* ou espagnol *mucho* ;
- d'établir une hiérarchie des faits phoniques selon leur rôle dans le système.